

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 4

Artikel: L'huile, la chandelle et le gaz
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186879>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assister à l'agonie des mourants. On raconte à ce sujet que l'éminente tragédienne, se présentant un soir à l'Hôtel-Dieu, le médecin de service lui indiqua d'un geste significatif le lit n° 11. Sarah Bernhard s'inclina et alla s'asseoir silencieusement au chevet d'une jeune femme qui se mourait. L'agonisante avait les yeux fermés en ce moment; tout à coup elle les ouvrit et, en apercevant la visiteuse vêtue de noir, aux traits pâles, aux grands yeux expressifs, elle parut prise d'une terreur indicible, et étendant ses deux bras décharnés vers l'artiste, comme pour la repousser, elle s'écria d'une voix déchirante :

— Ah je te connais, apparition terrible; tu es l'ange de la mort; mais moi je suis trop jeune, je ne veux pas mourir, éloigne-toi!

Sarah Bernhard fut, dit-on, vivement impressionnée à l'ouïe de ces dernières paroles de l'agonisante.

Sarah Bernhard est née à Paris en 1847.

Jeudi 9 février, *Frou-Frou*.

Vendredi 10, *Adrienne Lecouvreur*.

L'huile, la chandelle et le gaz.

En présence des travaux qui se poursuivent actuellement pour le perfectionnement de l'éclairage électrique et des merveilleuses expériences faites dans la dernière exposition d'électricité à Paris, il est curieux de jeter un coup d'œil en arrière pour voir un peu ce qu'étaient les moyens d'éclairage à l'origine. Nous empruntons pour cela quelques détails à un superbe et récent ouvrage, appelé sans doute à un grand succès : *La lumière électrique, son histoire, sa production et son emploi*, par MM. Alglave et Boulard, édité chez MM. Firmin Didot et Cie, à Paris.

Les graisses et les matières oléagineuses ont été employées comme moyen d'éclairage par les peuples les plus anciens; même chez les nations les plus civilisées de l'antiquité, ce mode d'éclairage avait conservé une forme presque aussi barbare que chez les tribus sauvages. La lampe d'un empereur romain n'était pas beaucoup moins désagréable ni moins fumeuse que le tison de bois résineux avec lequel s'éclairaient les premiers hommes connus. Cette lampe consistait en un vase rempli d'huile où trempait une grosse mèche tordue dont le bout se relevait pour se reposer sur le bord du vase.

Les paysans arriérés ont conservé la lampe classique en perfectionnant un peu le bec pour mieux garantir la mèche contre le risque de se noyer dans l'huile. Comme régulateur pour faire avancer cette mèche au fur et à mesure de sa combustion, la grande dame romaine, aussi bien que la paysanne d'aujourd'hui n'avait sans doute de meilleur appareil qu'une vulgaire épingle à cheveux, car les pinces et les crochets fabriqués pour cet usage par les Romains lui ressemblent assez comme forme et ne paraissent guère plus commodes. Cette mèche grossière ne se laisse pas assez pénétrer par

l'oxygène de l'air pour que le carbone de l'huile puisse brûler entièrement, et ce dernier s'échappe en fumée nauséabonde qui vous prend à la gorge. La fumée antique devait sentir plus mauvais encore que celle d'aujourd'hui, parce que l'huile était très impure et qu'on la remplaçait souvent par des graisses remplies de saletés de tous genres. Voilà la lampe qui figure dans les récits les plus poétiques des Grecs.

La lampe romaine, à peine supérieure aux ustensiles des sauvages primitifs, est restée sans rivale pendant la plus grande partie du moyen-âge. C'est à la fin du 12^e siècle seulement qu'on imagina, en Angleterre, une grande nouveauté, une matière éclairante solide pour remplacer l'huile. Cette nouveauté s'appelle la chandelle de suif! On la fabriquait avec de la graisse de mouton. C'est à la fin du 14^e siècle que les Français riches commencèrent à s'en servir; c'était alors un luxe interdit aux gens du commun. Nos pères la considéraient comme un grand progrès et Louis XIV n'avait pas d'autres luminaires pour éclairer, le soir, les somptuosités de Versailles; et les pièces de Molière, de Racine, même encore celles de Voltaire, se produisirent aux feux des chandelles de six à la livre.

Longtemps aussi les passants furent très heureux de se guider le soir dans les villes, à la lueur des chandelles placées au coin des fenêtres. Les lanternes destinées à l'éclairage public ne vinrent que dans le second tiers du 17^e siècle, et il fallut attendre le milieu du 18^e siècle pour les voir surmontées d'un réflecteur renvoyant leur maigre clarté sur le sol. C'est alors qu'elles prennent le nom fameux de reverberé. De nos jours, la chandelle s'est perfectionnée pour devenir la bougie..... C'est de 1831 que date l'industrie des bougies stéariques et comme la première usine était située près de l'arc de triomphe de l'Etoile, elles prirent le nom de *Bougies de l'Etoile*, bientôt connu dans le monde entier et qui leur resta quand l'usine eût changé de quartier.

Les bougies de l'Etoile se vendaient alors 3 fr. 50 le kilogramme.

Puis, l'intéressant ouvrage que nous citons et dont nous n'avons extrait que quelques notes, énumère les différentes améliorations et inventions apportées aux moyens d'éclairage. Après la bougie vient la lampe moderne, le quinquet, qui produisit alors un grand effet et que son inventeur perfectionna à diverses reprises. Il substitua à la mèche pleine la mèche ayant la forme d'un tube cylindrique permettant à l'air d'y pénétrer et d'augmenter la puissance éclairante par un plus grand afflux d'oxygène. Quinquet ajouta ensuite à sa lampe un tube de verre pour activer le tirage, ce qui compléta ainsi son invention, en 1785, date aussi importante pour l'éclairage, disent MM. Alglave et Boulard, que la date de 1789 en politique. Plus tard, Carcel excita un enthousiasme universel en adaptant à la lampe de Quinquet un mécanisme pour presser sur l'huile et l'obliger à monter dans la mèche en plus

grande quantité, donnant ainsi à la flamme une clarté que personne n'osait espérer.

Mais au moment où la lampe moderne prenait ainsi sa forme définitive, survint un rival qui la remplaça rapidement; ce fut le gaz dont un ingénieur français découvrit, en 1881, les puissantes propriétés éclairantes et qui fut essayé à Paris dès 1818.

Aujourd'hui, c'est l'électricité qui semble vouloir éclipser tous ses devanciers et dont on ne connaît encore qu'une partie des prodiges qu'elle est susceptible de produire. Rien de plus attrayant à ce sujet que la lecture de l'ouvrage de MM. Algave et Boulard.

Lo Dzoratâi et lo moulo.

Lè dzeins dè vela sè crayont avâi tot l'esprit et sè peinsont que lè z'autro sont dâi bitès et qu'on lè pâo eimbéguinâ coumeint on vâo. L'est bon ! Se lâi a dâi z'avocats et dâi monsu que sont dâi malins greliets, lâi a dâi paysans asse fins retoo què leu.

On dzoratâi avâi menâ on moulo à n'on monsu dè pè Lozena que lo lâi avâi ravaudâ, kâ n'ein avâi jamé volliu bailli mé de 65 francs et portant, reindu à Lozena, vaillessâi 70 francs coumeint on crutz. Sont ti dinsè, clliâo dzeins dè vela, lâo seimblé pardie que lè pâysans dussont lâo bailli la maiti po rein tot cein qu'on mîne veindrè. Nia qu'à vairè clliâo z'espèces dè damès lè dzo dè martsî, cein vo vint quie farfouilli dein voultrè croubelion avoué dâi z'airs d'empereusès et cein vo martchandè po dâi cinq centimes, que soveint quand l'ont tot tenu et tot rebouilli, le s'ein vont sein pi vo z'atsetâ la pe petita bougréri et sein vo derè : estiusez.

Noutron dzoratâi qu'avâi don veindu son moulo sè peinsâvè que du qué ell'espèce dè monsu l'avâi dinsè ravaudâ, lo volliâvè servi po se n'ardzeint, et pi sè desâi que po clliâo dzeins dè vela que brassont l'ardzeint coumeint lè pierrès, n'étai pas on part d'étallès dè plie âo dè mein que cein poivè férè on afférè. Ye tserdzè don su son tsai on tot petit moulo, quand bin sa fenna lâi desâi dè férè atteinchon, vu qu'on avâi fé rabattrè 25 francs à lâo vesin po on moulo que n'avâi pas la mésoura.

— Va tatâ tè dzenelhiès, se lâi repond se n'homo, et laisse mè tranquillo.

Ye tracè don contrè Lozena et arrevâ devant tsi lo monsu, ye détserdzè. Quand lo bou est que bas, lo monsu sè met à verounâ à l'einto et à trovâ que lo moué étai bin petit.

— Ditès-vâi, se fâ âo pâyan, devant dè vo pâyi vu férè einmoulâ cé bou.

— Coumeint vo voudrâ, se repond le dzoratâi.

Adon lo monsu va queri la mésoura pè la maïson dè vela; lo paysan lâi aidè à fourrâ lè z'étallès dedein et ma fat s'ein manquâvè on pecheint bet que lo moulo lâi saï. Quand cé dè Lozena vâi cein, ye va furieux queri la police po férè mettrè à l'ameinda noutron pourro lulu que sè vayâi dza traitâ

dè voleu et dè bracaillon. Lo gaption arrevè, l'examinè lo moulo, et quand vâi que la mésoura lâi est pas, ye fâ âo dzoratai :

— L'est bin on moulo que vo z'ai vendu à cé monsu ?

— Oi.

— Eh bien vo vâidé, se lâi fâ ein lâi montreint lo bou; vo z'allâ veni avoué mè âo pousto, et on vo z'appreindrà à étrè justo ein vo faseint payi l'ameinda, tsanero dè larro que vo z'êtè.

— Tot balameint, me n'ami dè la police, se respond noutron gaillâ, qu'étai pe malin què lè z'autro, y'é veindu on moulo à cé monsu; cein, l'est bin veré: mâ lâi é pas de que lo volliâvo amenâ tot d'on iadzo, lè tsemâns sont tant crouio, et lâi volliâvo amenâ lo resto déman....

Ma faï lo gaption et lo monsu ont bin étâ tant motsets que sè sont vouâiti sein savâi què derè, et lo malin dzoratâi est reparti ein sè deseint: cein n'a pas réussâi, mâ tant pi, lâi raminéri son resto, mâ po l'ameinda, que l'aulont se grattâ.

2 L'enfant sous la neige.

Pendant ces années, Geneviève prenait de l'âge et embellissait. Elle devenait même si belle que son père en prenait de l'inquiétude.

— La beauté ne devrait aller qu'avec la fortune, disait-il quelquefois.

— Pas du tout, répondait Madame Laroche, quand on n'est pas riche et tout le monde ne peut pas l'être, c'est une compensation de se savoir belle. Toute la question est d'être bonne et Geneviève sur ce chapitre ne mérite aucun reproche.

— Il est de fait qu'elle a bonne tête, disait le père toujours un peu taquin, comme beaucoup de ces messieurs.

— Et bon cœur, ajoutait Madame Laroche qui, il faut lui rendre justice, au contraire de toutes les femmes, avait toujours le dernier mot.

Il est certain que la petite Geneviève était aussi bonne que belle et que sa gentillesse ne nuisait en rien à la modestie de ses manières et à la candeur de son esprit.

— Elle est même trop bonne, faisait observer le père.

— On ne l'est jamais trop, mon ami, répondait madame Laroche.

Je te demande pardon, et elle se prépare de grands chagrins pour plus tard. Elle pleure pour un rien. Un oiseau qui tombe la met en alarmes, un chien qui se casse la patte la jette dans un profond désespoir, et si on l'écoutait, notre maison ne serait plus qu'un hôpital de tous les chiens du quartier.

Madame Laroche riait.

— Peut-être un peu trop de sensibilité.

— Je te trouve charmante, elle ne rencontre pas un pauvre sans vider sa poche dans la sienne.

— N'est-ce pas toi qui lui a appris que le cœur doit s'intéresser à toutes les souffrances !

— Le cœur oui, mais pas la bourse.

— Méchant.

— Si je t'écoutais, j'adopterais tous les mendians de Paris.

— Tu n'as rien à dire, fit enfin madame Laroche d'une voix forte et qui s'impatientait à la fin de tant d'injustice, si Geneviève est ainsi, c'est ta faute et non la mienne, moi, je ne lui ai jamais prêché que le travail, c'est toi qui a toujours peur qu'elle se fatigue et qui, au lieu de lui mettre l'ouvrage en mains, lui parle toujours d'un tas de choses qu'elle n'a pas besoin de savoir et qui la perdent.

— Moi !